

Mise en défend des habitats d'hivernage

Préservation quiétude

Nature des habitats d'hivernage :

Pré-bois plus ou moins ouverts avec à disposition des essences comme le mélèze d'Europe, le bouleau, le sorbier des oiseleurs ou diverses essences de pins, le plus souvent exposés au Nord pour leur richesse en poudreuse indispensable à la construction des igloos.

Objectif :

Maintenir des zones peu ou pas fréquentées en hiver afin de préserver la tranquillité du Tétras lyre et de la faune en général.



Quand une mise en défend devient-elle nécessaire ?

- Dès lors qu'un aménagement impacte sur une zone favorable à l'hivernage du Tétras lyre
- Dès lors qu'un aménagement;(piste, r. mécanique) côtoie une zone favorable à l'hivernage du Tétras lyre
- Dès lors qu'une zone favorable à l'hivernage du Tétras lyre est fréquentée de manière importante par des pratiquants en hors piste

A partir de quel niveau de fréquentation ou de perturbation faut-il intervenir ?

Lorsque les résultats du diagnostic hivernage Tétras lyre font apparaître un numéro de classe égal ou supérieur à 3 soit une surface fréquentée supérieur à 50%. Evidemment, cela dépend aussi de la configuration du terrain, de la localisation et de la densité du nombre de crottiers trouvés lors de la deuxième phase du diagnostic. Mais gloablement les zones d'hivernage deviennent tellement rares avec l'augmentation des pratiques hivernales, qu'elles doivent toutes faire l'objet d'une attention particulière notamment dans les Alpes du Nord.



Quels résultats faut-il viser ?

L'idéal est de retrouver au cours des années consécutives à la mise en place du dispositif une fréquentation qui passe en dessous des 50% (selon la méthode des diagnostics) et un nombre de crottiers qui augmente. Il faut compter un minimum de 2ha à mettre en défend. A noter qu'il s'agit du minimum à viser et qu'il est préférable d'englober des zones d'une dizaine d'hectares. Nous constatons aussi qu'il est plus facile de faire accepter et de gérer un ensemble de zones de taille raisonnable, plutôt qu'une seule et même zone de grande surface. Cela facilite la déviation des skieurs sur des points de passage latéraux et ceci sans trop de contrainte.

Les dispositifs existants

	<u>Cordelette</u>	<u>Filet</u>	<u>Barrière</u>	<u>Banquette de neige</u>	<u>Plantation</u>
<u>Avantages</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Peu coûteux • Facile d'entretien • Dangerosité limitée 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficilement franchissable • Différents modèles normalisés • Associables à des enjeux de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Dissuasif • Intégration paysage • Peu de maintenance • Peu de vandalisme • Efficace été / hiver • Non dangereuse pour le faune 	<ul style="list-style-type: none"> • Dissuasif • Intégration paysage • Effet de canalisation implicite 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration paysage • Peu de maintenance • Pas de vandalisme • Durée de vie • Favorable à la faune • Efficace été / hiver • Effet de canalisation implicite • Préserve de l'érosion des sols
<u>Inconvénients</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Facilement franchissable • Fragile 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraincant en cas de forte chute de neige • Assez couteux sur de longues distances • Facilement vandalisable • Peut-être dangereux pour les oiseaux surtout en été 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne peux s'utiliser n'importe où • La hauteur doit être suffisante 	<ul style="list-style-type: none"> • Largeur de piste importante • Peut être dangereux si mal conçu • Quantité de neige nécessaire importante • La réalisation peut devenir vite fastidieuse 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps nécessaire pour arriver à efficacité (croissance des plantations) • Effet brise vent en ligne de crête • Non adaptée à toutes les situations (sols/climat)
<u>Préconisations</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer plusieurs hauteurs pour limiter la maintenance • Accompagner de panneaux, fanions et autres dispositifs les cordelettes • Inspection régulière des dispositifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Inspecter régulièrement les filets pour être sûr de leur efficacité (rapport hauteur filet/hauteur neige) • Accompagner de panneaux, fanions et autres dispositifs les filets 	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter la barrière par des plantations, cordelette et/ou filets • Eviter d'installer la barrière à proximité directe de la piste surtout dans de fortes pentes • Accompagner de panneaux, fanions et autres dispositifs les filets 	<ul style="list-style-type: none"> • Bien étudier la forme de la banquette par rapport à la topographie et aux aménagements en place • Réaliser un talutage de terre pour réduire la neige nécessaire à la réalisation de la banquette 	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir des essences locales • Etre vigilant sur la largeur de piste restante (débit skieur, sensation de vitesse) • Protéger les premières années • Planter déjà des plants vigoureux
<u>Coûts moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour bobine de 100mètres diamètre 10mm : 55€ • Prix panonceau 40x60cm : env.25€ 	<p>Variable selon la résistance et le maillage du filet et des piquets.</p> <p>Pour 200 mètre de filet maille 100mm : 350€ accompagné de 20 piquets 600€</p>	<p>Variable selon la nature des matériaux utilisés. Selon la démarche de La Clusaz 150€/mètre linéaire avec bois de rebus et en dehors des frais personnel</p>		

Quand faut-il intervenir ?

La mise en place des dispositifs visant à réduire la pénétration peut se faire avant l'arrivée de la neige. De même il est préférable de démonter filet et cordelette en été, s'ils n'ont pas d'utilité particulière (présence zone de reproduction), cela permettra d'accroître leur durée de vie et de limiter les risques de vandalisme ou les risques de collision pour la faune (oiseaux, ongulés).

Préconisations :

- Toujours accompagner la mise en place d'une zone d'hivernage d'un plan de communication que ce soit à l'attention du grand public ou pour les professionnels.
- Suivre régulièrement l'état des dispositifs notamment filet, cordelette et plantations (au début) pour effectuer les relevages nécessaires et pour contrôler le bon état des plantations.
- Pour le ski de randonnée, essayer de trouver des solutions pour qu'un guide, un moniteur, ... puisse réaliser une trace en secteur sensible le matin facilitant la canalisation des prochains skieurs, et ceci à chaque chute de neige importante.
- Retirer en été les filets et les cordelettes, surtout lorsqu'ils sont situés à proximité des lignes de crête.

Exemple :

Autres expériences :

- Courchevel – La Tania – T.Thor Jensen – Directeur d'exploitation Courchevel - contact@s3v.com
- Samoëns Morillon – P.Richard – Responsable des pistes – 06 86 16 36 99
- Nancy sur Cluses – P.Roche – Technicien fédération des chasseurs de Haute Savoie – proche@chasseurs74.fr
- Les Karelis - 04 79 59 50 30